



CONVOCATIONS :

Vous recevrez par mail la convocation de votre enfant pour la prochaine compétition. Sur cette dernière, vous trouverez la date (1), le lieu de la compétition (2), l'heure à laquelle votre enfant devra être présent (3) ainsi que l'heure du début de la compétition (4)

Vous y trouverez également la date limite pour confirmer sa participation ou sa non participation ainsi que les deux adresses mails pour répondre (5).

Dès réception de votre réponse, un mail de bonne réception vous sera envoyé.

Vous y verrez également le nombre de course que votre enfant devra nager (6).

Deux rubriques reprenant les droits de participations (7) ainsi que les frais de forfaits (8) figureront également sur la convocation.

Si votre enfant participe à la compétition vous ne devrez pas tenir compte de ces deux rubriques.

Par contre, si vous avez confirmé la participation de votre enfant et que ce dernier ne se présente pas à la compétition, ces frais vous seront réclamés.

RAPPEL : Il vous est toujours possible de dé convoquer votre enfant à une compétition 36 hrs avant le début de celle-ci (vendredi 20h pour une compétition qui aurait lieu le dimanche après-midi) en envoyant UN MAIL à l'une des deux adresses mail (9) ou en envoyant UN SMS (pas de coup de téléphone) sur un des deux numéros de Gsm (10) repris sur la convocation.

Passé ce délai, plus aucune possibilité de dé convocation n'existe. Il est inutile d'apporter un certificat médical, les frais seront dus.

Le comité et les moniteurs de compétitions.